

L'Écho de la Baie

Faux CA, statu quo financier et plaintes en hausse à la séance du CISSS

Jean-Philippe Thibault gas.redaction@tc.tc

Publié le 3 février 2017



Un comité d'accueil était sur place pour recréer un conseil d'administration fictif et parodique. ©Photo TC Media

– Jean-Philippe Thibault

Le CISSS de la Gaspésie a tenu jeudi en fin de journée sa séance annuelle d'information publique.

Pour marquer l'occasion, un comité d'accueil d'une trentaine de personnes a fait le pied de grue pour recevoir la direction. Le Regroupement des Organismes Communautaires a notamment tenu un « contre conseil d'administration » pour mettre en lumière le manque d'écoute du CISSS et le manque à gagner de leur milieu, qui s'élèverait à près de 14 millions de dollars. Des membres de la CSN, de l'APTS et du collectif Accès Sages-femmes étaient également sur place.

En parallèle, à l'étage en dessous, le conseil d'administration a présenté les grandes lignes de son rapport annuel, s'échelonnant du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2016. Financièrement, les comptes de la nouvelle structure du CISSS de la Gaspésie avaient comme point de départ ce que l'ensemble des établissements avait jadis en banque. La cagnotte était donc plutôt un déficit accumulé de 15 millions de dollars au 1^{er} avril 2015. Un an plus tard, c'est grosso modo le statu quo et l'équilibre financier puisque le déficit était maintenant de 14,8 millions.

Les plaintes en hausse

La commissaire aux plaintes a par la suite présenté son rapport d'activités. Le nombre de plaintes a augmenté de 15% par rapport à l'année précédente. Au total, 301 dossiers ont été reçus, contrairement à 261 un an auparavant et 291 il y a deux ans.

Une vingtaine de dossiers ont été acheminés au Protecteur du citoyen, un nombre similaire aux années précédentes. En majorité, les motifs des plaintes portent sur les soins et les services dispensés (37%), l'accessibilité (20%) et l'organisation du milieu et des ressources matérielles (16%). À savoir si l'augmentation du nombre de plaintes est une conséquence de ce vaste remaniement dans le monde de la santé, la commissaire Caroline Plourde se garde d'en tirer un effet direct de cause à effet. « *C'est dur d'identifier ça à une cause en particulier. Je dirais que c'est multifactoriel.* »

Optilab, hémodialyse & cie

En fin de séance, quelques sujets ont fait surface pendant la période de question, à commencer par celui de l'hémodialyse. Robert Benoit, qui doit parcourir mensuellement 3 300 km de Cap-aux-Os à Chandler et dépenser des sommes considérables pour se faire soigner, ainsi que Jean Lapointe, militant actif depuis plus d'un an, ont demandé où en était le dossier. Le président du conseil d'administration Richard Loiselle a spécifié qu'il s'agissait d'une priorité « *presque quotidienne* » alors que la présidente-directrice générale Chantal Duguay a invité M. Benoit à la rencontrer lundi pour en discuter plus avant.

À la question du représentant syndical Michel Cyr (CSN) à savoir si les 65 millions de dollars qui seront injectés dans les soins de longue durée allaient créer de l'emploi en Gaspésie, la présidente-directrice adjointe Connie Jacques a répondu par l'affirmative, mais ne pouvant pas chiffrer de nombre exact.

Concernant les résultats de l'enquête de l'APTS sur la détresse psychologique de ses membres – plus de 53% ont montré un indice de détresse psychologique allant d'élévé à très élevé – le directeur des ressources humaines Michel Bond a ouvert la porte à une rencontre en bonne et due forme pour éventuellement mettre en œuvre un plan d'action.

Enfin, la technologiste médicale Julie Joncas a demandé au conseil d'administration de s'engager à intervenir auprès du ministre Gaétan Barrette si l'implantation d'Optilab devait diminuer l'accessibilité des services de laboratoire de proximité ou mettre la sécurité des patients en danger.

Le président du conseil d'administration Richard Loiselle s'est dit préoccupé par ce dossier qui fait partie des priorités, évoquant la possibilité de faire une intervention auprès du ministre si besoin est, le conseil agissant comme gardien du service à la clientèle.